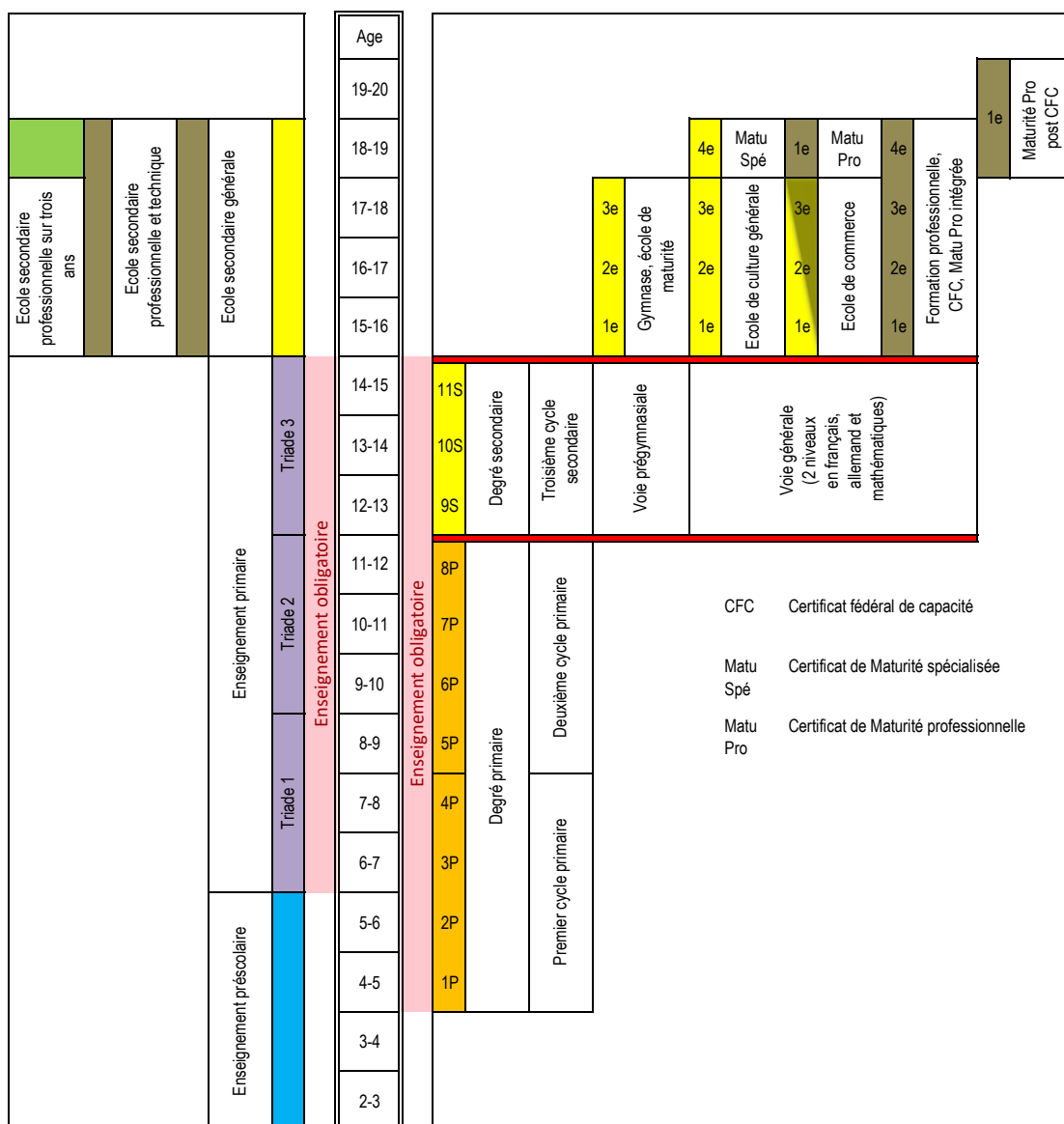


Structures scolaires du canton de Vaud et de la Bosnie-Herzégovine



Bosnie-
Herzégovine

Canton de Vaud

Ce schéma simplifié permet de comparer l'âge d'entrée à l'école obligatoire, la durée de cette école obligatoire et les moments où s'effectuent des orientations. Il présente également l'ensemble de l'enseignement secondaire II.

Dans le canton de Vaud, à la fin du degré primaire, les élèves sont orientés, selon leurs résultats scolaires, au degré secondaire dans deux voies et des niveaux.

Le degré secondaire I (cycle 3), d'une durée de 3 ans, aboutit à un certificat d'études marquant la fin de la scolarité obligatoire. Au terme de la scolarité obligatoire, divers raccords sont possibles (non indiqués sur ce schéma).

Source : (Eurydice) https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice/content/bosnia-and-herzegovina_en

sauf erreur ou omission

Consulté en 11/21

Légende des couleurs

- Petite enfance sous responsabilité étatique
- Enseignement primaire
- Enseignement secondaire général
- Enseignement secondaire professionnel
- Orientation (et/ou examen)
- Structure unique
- Enseignement post-secondaire

Sistem školstva u Kantonu Vo (Vaud) i u Bosni i Hercegovini

